YERRES

Secrétariat Général
N° tél. : 01 .69.49.76.21
N/Réf. : NDA/CD/MR

Arrêté n° 99/1
(série A)

OBJET : Délégation de fonctions et de signature à Madame Josette GABEREAU, Conseillère Municipale.

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-18,

VU l'arrêté n° 97/202 série A du 5 novembre 1997 accordant à Madame Josette GABEREAU, Conseillère Municipale, délégation pour toutes les questions relatives à l'Emploi,

VU l'arrêté n° 98/188 série A du 20 novembre 1998 accordant à Madame Josette GABEREAU, outre sa délégation relative à l'Emploi, des attributions nouvelles afférentes à l'Environnement,

CONSIDERANT qu'une nouvelle répartition de fonctions entraîne une modification des délégations accordées à Madame Josette GABEREAU,

ARRETE

Article 1er : les arrêtés n° 97/202 série A et 98/188 série A susvisés sont abrogés.

Article 2 : Madame Josette GABEREAU, Conseillère Municipale, est déléguée pour toutes les questions relatives à l'Environnement.

Article 3 : En cette qualité, elle aura pouvoir de signer toutes correspondances et pièces administratives se rapportant à ses attributions.

Article 4 : Cette délégation prendra effet à compter du 15 janvier 1999.

Article 5 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la Mairie et ampliation sera transmise à :
-Madame le Sous-Préfet de l'Arrondissement d'Evry,
-Monsieur le Trésorier Principal de Brunoy, Receveur Municipal,
-l'intéressée.

Fait à Yerres, le 7 janvier1999.

Le Député-Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN.

REÇU LE
12 JAN. 1999
SOUS-PRÉFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT